



Les cigarettiers accusés de tricher sur les taux de goudron et nicotine

Par  [Le figaro.fr](http://www.lefigaro.fr)  AFP agence (<http://plus.lefigaro.fr/page/afp-agence-0>) | Mis à jour le 09/02/2018 à 14:44



Selon le CNCT, un fumeur qui pense fumer un paquet par jour en fumerait en réalité entre deux et dix. PASCAL POCHARD-CASABIANCA/AFP

Le Comité national contre le tabagisme a porté plainte au pénal début février contre quatre grands cigarettiers pour «mise en danger de la vie d'autrui».

Va-t-on assister à la naissance d'un «filtergate» ou d'un «tobaccogate»? Une plainte pénale pour «mise en danger de la vie d'autrui» a été déposée début février contre les quatre grands fabricants de cigarettes par le Comité national contre le tabagisme (CNCT) (<http://www.cnct.fr/communiqués-de-presse-44/le-scandale-du-filtergate-177.html>), qui les accuse de tricher sur les taux de goudron et nicotine, a-t-il annoncé ce vendredi. Le CNCT pointe du doigt «l'existence de minuscules trous» dans les filtres de cigarettes destinés à «falsifier les tests» en agissant comme un «système de ventilation invisible», a-t-il indiqué dans un communiqué. «Ce dispositif de micro-orifices dans le filtre des cigarettes empêche les autorités de savoir si les seuils de goudron, de nicotine, et de monoxyde de carbone qu'elles ont fixés sont dépassés», fait valoir le CNCT.

» LIRE AUSSI - Prix, taxes, lois...: comment les pays luttent contre le tabagisme

(<http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/dessous-chiffres/2015/07/23/29006-20150723ARTFIG00023-prix-taxes-lois-comment-les-pays-organisent-la-lutte-contre-le-tabagisme.php>)

La plainte vise les filiales françaises des quatre grands majors du tabac: Philip Morris, British American Tobacco (Dunhill ou Lucky Strike), Japan Tobacco International (Camel) et Imperial Brands (dont Seita est une filiale). Elle a été déposée le 18 janvier au parquet de Paris, a précisé l'avocat du CNCT, Pierre Kopp.

«Les fumeurs qui pensent fumer un paquet par jour en fument en fait l'équivalent de deux à dix»


Comité national contre le tabagisme


Dans sa plainte, le CNCT assure que «la teneur réelle en goudron et nicotine inhalée par les fumeurs serait entre 2 et 10 fois supérieure pour le goudron et 5 fois supérieure pour la nicotine». «Les fumeurs qui pensent fumer un paquet par jour en fument en fait l'équivalent de deux à dix», poursuit le CNCT. Selon lui, les micro-trous dans les filtres font baisser le taux des substances dangereuses uniquement lorsque la cigarette est testée par une machine et pas quand elle est fumée par un individu, car les perforations au laser sont alors bloquées par les doigts et les lèvres du fumeur.

97% des cigarettes seraient concernées

L'existence de «trous de ventilation» dans les filtres à cigarettes n'est pas nouvelle. Elle date selon le CNCT de la fin des années 50, au moment où les mesures du taux de goudrons et de nicotine ont commencé à être imposées aux États-Unis. «Aujourd'hui, 97% des cigarettes comportent des perforations invisibles du filtre», souligne le CNCT.

«Notre objectif, c'est qu'on en parle et que les Français comprennent quel est le comportement de cette industrie», a déclaré le président du CNCT, le professeur Yves Martinet. «Son objectif, c'est de rendre les gens accros à la nicotine, pour qu'ils reviennent acheter leur drogue». La mention des taux de goudron et de nicotine ne figure plus sur les paquets depuis l'apparition du paquet neutre le 1er janvier 2017. Le tabac, responsable de cancers et de maladies cardiovasculaires, cause environ 75.000 décès par an en France.

 **Le figaro.fr** (<http://plus.lefigaro.fr/page/lefigaro/lefigaro/fr>)

 **AFP agence** (<http://plus.lefigaro.fr/page/afp-agence-0>)

LE FIGARO PREMIUM

Abonnez-vous pour 1€ seulement

Saisissez votre email

J'EN PROFITE

Annulable à tout moment



**Votre nouveau job parmi 10
000 offres d'emploi**

Rechercher